

BULLETIN ADHESION

A retourner au COS 38 au plus tard le **28 février 2026**

NOUVEAUTE POUR CETTE SAISON : la carte loisirs est dématérialisée, vous la recevrez par mail !

Renseignez le bulletin d'adhésion ci-dessous. Adhésion valable du 01/11/25 au 30/10/26.

INFORMATIONS ADHÉRENT (à remplir en majuscule)

NUMERO ADHERENT COS 38 : _____

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

E-MAIL (obligatoire) : _____ @ _____ TEL : 0 / / / /

COLLECTIVITE : _____

INFORMATIONS CARTE LOISIRS (à remplir en majuscule)

Une assurance pour vos loisirs est incluse dans la Carte Loisirs (avec Groupama).

Attention : les garanties d'assurance de la Carte Loisirs évoluent, certaines garanties devenant optionnelles. Pour plus d'informations : <https://www.savatou.fr/51-assurance-loisirs>

	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE (jour/mois/année)	MONT'PASS A cocher
ADHERENT				
CONJOINT(E)				
ENFANT(S)				

MOYEN DE REGLEMENT : ☐ CHEQUE BANCAIRE / POSTAL à l'ordre de SAVATOU ☐ CHEQUES VACANCES

CHOIX DE VOTRE CARTE	A COCHER		MONTANTS	INFORMATIONS
CARTE (1 choix possible)		Carte individuelle	9.50€	Adhérent
		Carte couple ou famille monoparentale	15€	2 adultes ou 1 parent + 1 ou plusieurs enfants <25 ans fiscalement à charge
		Carte familiale	15€	A partir de 3 personnes d'un même foyer fiscal, avec enfant < 25 ans fiscalement à charge
		Carte pour l'adhérent en situation de handicap	0€	Sur présentation d'un justificatif (uniquement pour l'adhérent)
MONT'PASS (Facultatif)		Frais Mont'Pass de 4€ par skieur	+€	Le Mont'Pass de l'année précédente est réutilisable.
		Frais de port Mont'Pass	+ 1.81€	A rajouter uniquement si vous commandez le(s) Mont'Pass. Inclure un seul frais de port par bulletin.
		TOTAL A PAYER	€	Règlement par chèque à l'ordre de Savatou

FAIT A Le __/__/20__

⇒ Rappel : Envoi de mes cartes par mail (complétez votre mail)

Signature obligatoire du souscripteur

QUE VOUS APPORTE LA CARTE SAVATOU ?

La **CARTE LOISIRS** délivrée par SAVATOU, c'est un éventail de tarifs préférentiels en France et plus particulièrement autour de chez vous.

DES REDUCTIONS POUR TOUS VOS LOISIRS

Cinémas (Pass'rl, Espace Aragon, Pathé nationaux, ...), activités sportives, concerts, théâtres, musées, parcs d'attractions (Walibi, Astérix, Disneyland, ...), piscines (Grenoble, Echirolles, Villard de Lans, Vaujany...)

COMMENT ÇA MARCHE ?

Vous présentez votre Carte Loisirs à l'endroit où vous devez récupérer vos places :

- soit directement dans les **bureaux de SAVATOU** : 1113 rue des Universités – 38610 Gières
Tél : 04 76 71 15 15
- soit **directement auprès du partenaire concerné**
Cf. guide « l'indispensable de vos Loisirs » téléchargeable sur la page <https://www.savatou.fr/35-les-guides-loisirs>

VOS CARTES, VOS AVANTAGES

AVANTAGES	CARTE LOISIRS SAVATOU	CARTE COS 38
		
LA BILLETTERIE EN LIGNE sur www.savatou.fr Activez votre compte sur www.savatou.fr et accédez à la billetterie en ligne gratuitement à tarifs réduits. 1) Une billetterie classique (Théâtres, musées, parcs d'attraction, piscines ...) 2) Et des e-billets pour tous les concerts, cirques, spectacles et cinémas	☒ Vous pourrez acheter sur www.savatou.fr vos e-billets pour vos concerts et spectacles en Isère. Et partout en France ! Profitez de nos forfaits COS 38 jusqu'à 80 euros par an déduits de votre commande : - Pour le ciné et cirque : 40 euros (5 euros par billet sur 8 billets maxi) - Pour les parcs de loisirs de proximité : 40 euros (5 euros par billet sur 8 billets maxi)	
REDUCTIONS SUR PRESENTATION DE LA CARTE	☒ 2200 partenaires en France	☒ 28 partenaires en Isère
FORFAITS DE SKI A TARIF REDUIT	☒ Dans toutes les stations françaises Contremarques ou en téléchargeant votre forfait sur le Mont'Pass	☒ Dans les stations Iséroises partenaires Sur présentation de votre carte aux caisses des remontées mécaniques
ASSURANCE LOISIRS (Hors ski : l'assurance ski est en option)	☒ (Hors ski : l'assurance ski est en option)	
VOYAGES 1) Voyages Inter-CE Vous partez seul ou accompagné et vous bénéficiez d'un tarif groupe 2) Voyage individuel N'importe où dans le monde avec les frais de dossier offerts	☒	
BOURSE SOLIDARITE VACANCES Locations avec des réductions de 50% à 70% en hôtel, villages-vacances ou camping. Condition : avoir un quotient familial inférieur à 1000 (attestation CAF ou Pôle Emploi).	☒	
SORTIES CULTURELLES ET SAVA-Bouger !	☒	